

RCS : LORIENT
Code greffe : 5601

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LORIENT atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2003 B 00528
Numéro SIREN : 449 098 789
Nom ou dénomination : L ATELIER SUR MER

Ce dépôt a été enregistré le 08/08/2019 sous le numéro de dépôt 9766

L'ATELIER SUR MER
Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 €
Siège social : 13, rue des Thermes – PA du Bosséno – 56340 CARNAC
449 098 789 RCS LORIENT

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 9 JUILLET 2019

L'an deux mil dix-neuf,
Le neuf juillet
A 20 heures,

*La société **WIJOO**, Société par Actions simplifiée au capital de 10.000 €, dont le siège social est situé 13 rue des Thermes Z.A. du Bosséno à CARNAC (Morbihan), identifiée sous le n° 851 793 240 RCS Lorient,*

*représentée par la Société **FIELD OF PLAY**, Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000 €, dont le siège social est situé 38, Kervinio à PLOEMEUR (Morbihan), identifiée sous le n° 828 919 563 RCS LORIENT, Présidente, elle-même représentée par M. Frédéric LE CORRE, son Président,*

Propriétaire de la totalité des 1.000 actions de 10 Euros composant le capital social de la société L'ATELIER SUR MER,

A pris les décisions suivantes en application de l'article 24 des statuts :

PREMIERE DECISION CONSTATATION DE LA DEMISSION DU PRESIDENT
NOMINATION D'UN NOUVEAU PRESIDENT

L'Associée unique prend acte de la démission de Mme Isabelle VIGIER de ses fonctions de Président à compter de ce jour, sans indemnité à la charge de la Société.

L'Associée unique décide de nommer en qualité de nouveau Président, pour une durée non limitée à compter de ce même jour :

*La société **WIJOO**, Société par Actions simplifiée au capital de 10.000 €, dont le siège social est situé 13, rue des Thermes Z.A. du Bosséno à CARNAC (Morbihan), identifiée sous le n° 851 793 240 RCS LORIENT, représentée par M. Frédéric LE CORRE son Président,*

Conformément aux dispositions des statuts, le Président assumera, sous sa responsabilité, la direction générale de la Société et représentera celle-ci à l'égard des tiers.

Il est investi dans les limites légales et statutaires des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société.

FLC RN

M. Frédéric LE CORRE agissant en qualité de Président de la Société FIELD OF PLAY, elle-même Présidente de la société WIJOO, déclare que cette dernière accepte les fonctions de Président et confirme qu'elle remplit les conditions légales et réglementaires ainsi que celles posées par les statuts pour leur exercice.

DEUXIEME DECISION - NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL

L'Associée unique décide de nommer en qualité de Directeur Général, pour une durée non limitée à compter de ce jour :

La Société IDEATION, Société à Responsabilité Limitée au capital de 5.000 €, dont le siège social est situé 12, rue Clément Ader à HENNEBONT (Morbihan), identifiée sous le n° 824 251 995 RCS LORIENT, représentée par M. Roman NEDELEC, Gérant,

Conformément aux dispositions des statuts, le Directeur Général assumera, sous sa responsabilité, la direction générale de la Société, représentera celle-ci à l'égard des tiers et disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président.

Il est investi dans les limites légales et statutaires des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société.

M. Roman NEDELLEC agissant en qualité de Gérant de la SARL IDEATION, déclare que cette dernière accepte les fonctions de Directeur Général et confirme qu'elle remplit les conditions légales et réglementaires ainsi que celles posées par les statuts pour leur exercice.

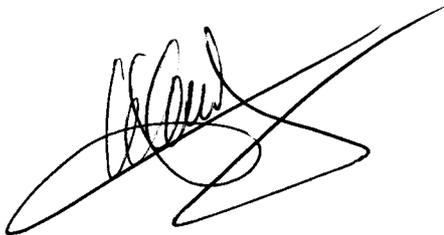
TROISIEME DECISION – POUVOIRS

L'Associée Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, en vue de l'accomplissement de toutes formalités, ainsi que tous dépôts et publications prescrits par la loi.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique, après lecture.

Pour la SAS WIJOO
La Société FIELD OF PLAY
Représentée par M. Frédéric LE CORRE (*)

Bon pour acceptation des
fonctions de Président



Pour la SARL IDEATION
M. Roman NEDELLEC ()**

Bon pour acceptation des
fonctions de Directeur Général



(*) Signature précédée de la mention manuscrite « Bon pour acceptation des fonctions de Président »

(**) Signature précédée de la mention manuscrite « Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général »